

Actuellement, il n'existe pas encore de réglementation pour le stockage des batteries lithium-ion.

**Cependant**, nous constatons ces dernières années, **une accumulation d'accidents liés au chargement et au stockage sans surveillance des batteries au lithium** (voir notre onglet « Articles »).

Selon l'**ADR** (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route), les batteries au Lithium sont classées comme des produits dangereux et doivent être manipulées en conséquence.

Tout au long de son cycle de vie, depuis sa conception jusqu'à son recyclage, en passant par son transport, son stockage et sa manipulation, une batterie expose l'utilisateur à différents risques : Risque électrique, chimique, incendie/explosion.

Selon l'article **L4121-1 du Code du Travail**, les entreprises sont tenues d'évaluer les dangers sur l'exploitation et doivent se prémunir en fonction des risques. Elles sont, par conséquent, tenues d'évaluer les dangers relatifs au stockage et à la manutention de leurs batteries. Ces risques doivent être formalisés dans le document unique.

Des assureurs allemands ont d'ores et déjà commencé à rédiger certaines recommandations « **VdS 3103** » afin de prévenir des risques encourus par les utilisateurs.

L'**INRS** (Institut National de Recherche et de Sécurité) a publié le **Guide ED 6407** « Les batteries au Lithium ; connaître et prévenir les risques », dans lequel ils préconisent de respecter les conditions de stockage indiquées par le fabricant et de les stocker dans des armoires résistantes au feu.

Le fabricant vous fournira toujours des informations générales sur la manipulation et le stockage sécurisé de ses produits, par exemple sur les températures optimales de fonctionnement et de stockage. Ces spécifications, que vous trouverez généralement dans le mode d'emploi ou les FDS, doivent être strictement respectées. Les fabricants sont également tenus d'informer sur les substances contenues dans leurs produits et leurs effets sur l'environnement et la santé humaine.

**Etant donné l'utilisation croissante des batteries lithium-ion et l'augmentation des accidents, il devient urgent d'agir et de se prémunir en prévision d'une norme liée à leur stockage.**

**ARSILOM vous propose différentes configurations d'armoires en fonction de vos besoins. Les armoires sont certifiées EN 14470-1 et résistantes au feu 90 minutes.**

Les armoires sont disponibles en versions basses L 600 ou 1100 mm, ou hautes L 600, 900 ou 1200 mm.

Elles peuvent être équipées, en fonction des besoins, de :



Etagères perforées pour le stockage des batteries



Racks de 10 prises électriques avec disjoncteur



Extincteur spécial lithium-ion avec détecteur de température



Centrale d'alarme sonore et visuelle, avec détecteur de fumée et extincteur spécial lithium-ion



Caisson de ventilation permettant de dissiper la chaleur due au chargement des batteries